



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 101260

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la banalisation des pesticides vendus librement en magasin. De récentes enquêtes montrent que 50 % des pesticides sont vendus dans des rayons qui n'y sont pas dédiés. Ainsi, ils sont valorisés fortement aux yeux des consommateurs sans pour autant faire savoir que leur consommation nuit gravement à la santé et à l'environnement. De plus, ces produits bénéficient souvent d'un emballage séduisant alors qu'une mention de produit à risque serait bien plus adéquate. Il constate donc l'insuffisance de l'étiquetage, qui ne mentionne pas automatiquement sur les produits phytopharmaceutiques le numéro de téléphone du centre antipoison, ni le danger que leur usage constitue pour la santé et pour l'environnement. Il lui demande quelles dispositions vont être envisagées pour mieux informer le consommateur des risques réels liés à l'utilisation des pesticides vendus librement dans les grandes surfaces.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101260

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er août 2006, page 7934